



Prelevement abusif pour recouvrement

Par **Cory**, le **30/07/2015** à **13:14**

Bonjour,

Direct assurance a transmis mon dossier chez IJCOF pour recouvrement suite à résiliation de contrat auto hors délai (sur conseil de son opérateur qui a pris ma nouvelle demande de contrat bien moins cher simultanément !!).

Ijcof m'a harcelé au téléphone et j'ai fini par appelé en mai dernier et accepté de payer une 1ere mensualité par n° cb transmis. J'ai bien dit au conseiller que je ne m'engageais pas sur un paiement mensuel car je voulais négocier à l'amiable avec le service juridique Direct assurance... que je n'arrive pas à joindre depuis. j'ai donc reçu un plan d'apurement que je n'ai pas renvoyé. Mais le 30 juin, le prélèvement a été fait et est prévu aujourd'hui 30/07. En effet je viens de téléphoner pour dire ma désapprobation sur ces prélèvements non autorisés set on me dit que donner son numéro CB revient à donner son accord pour prélèvement ad vitam æternam semble-t-il !?

J'ai donc demandé à stopper les prélèvements de cet échéancier non signé. A posteriori après avoir accroché, je me dis que l'opératrice, très en colère de mon mécontentement manifeste, va effectuer le prélèvement de la totalité sans m'avoir prévenu ??? Pour info je n'ai jamais dit que je ne paierai pas mais je refuse l'échéancier et les prélèvements intempestifs. Suis-je dans mon droit ?

Y a til des actions de groupe en cours car je lis beaucoup de mécontentement à l'égard d'IJCOF ?